L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI (MATIN,) 2 OCTOBRE 1830.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 2 OCTOBRE.

[illegible] le jour fixé pour le départ de MM. [illegible] St. Maurice, députés par les ha[illegible] Légion de cette ville, près les habitans [illegible] Garde Nationale de Paris. A neuf heures et demie du matin, tous ceux d'entre les membres la Légion à qui leurs occupations l'ont permis, et un grand nombre de citoyens et d'amis de ces messieurs se sont réunis pour prendre part à un banquet d'adieu, à l'Hotel de la Marine. L'enthousiasme dont chacun était plein n'a pas empêché que le plus grand ordre et la décence n'aient constamment régné à ce repas splendide, offert dans l'effusion des plus purs et des plus généreux sentimens dont un cœur d'homme soit susceptible. Mr. le Colonel Cuvellier a été appelé au fauteuil. Le Drapeau Tricolore flottait sur une estrade élevée à côté de la table ombrageait les convives. Nous n'entreprendrons pas de décrire les émotions qui se peignaient sur les physionomies, elles trahissaient toutes une seule et même pensée : le désir que les glorieux événemens dont la France a été le théâtre en juillet 1830, soient le signal de l'indépendance de tous les peuples, du triomphe de la Liberté dans toutes les régions où respirent des semblables.

L'immortel chantre des Enfans de la France, Béranger, a fait encore les frais de cette fête [illegible] dans de telles occasions comment [illegible] répéter ces hymnes empreints de s[illegible]timens et qui réveillent tant d'illustres souvenirs que le burin de l'histoire a consacrés! Est-il un homme qui puisse n'en pas être électrisé! Nous le vengeons ainsi des fers dont ses odieux tyrans avent la lâcheté de charger ses mains. La *Marseillaise* a aussi été chantée au milieu des braves de l'assemblée. Alors on a succédé des chants dans lesquels brillent moins de savoir et d'entraînement, mais non moins de patriotisme, non moins de dévouement à la cause sacrée qui doit faire enfin du monde un peuple de frères. Les couplets chantés par M. Magnin au dernier banquet des Grenadiers, ont été redemandés et vivement applaudis. Un suite sont venus de nombreux toasts, dans lesquels brillaient les mêmes vœux, le même esprit de concorde, la même admiration pour nos frères de France.

A quatre heures, des détachemens de toutes les compagnies de la Légion se sont assemblés sur la Place d'Armes, où mille acclamations ont de nouveau salué l'étendard aux trois couleurs. Enfin, il a fallu s'en séparer, lui dire un touchant adieu. Un salut de 25 coups de canon a été tiré, et les détachemens se sont mis en marche pour accompagner le Drapeau jusqu'à bord du *Trent*. Là, les même cris de hourras se sont renouvelés, les amis se sont serrés dans les bras les uns des autres, et nos deux députés, ivres à la fois de joie et de regrets se sont acheminés vers le vaisseau qui va les rapprocher de la terre chérie après laquelle ils soupiraient depuis long temps, de la terre du cœur, de la PATRIE. Puissent nos vœux les accompagner! ils auront bientôt revu leurs pénates.

Un accident a failli plonger dans la douleur la foule innombrable qui assistait à cette scène solennelle: au moment où le piquet qui accompagnait le drapeau jusqu'à bord, se trouva vers le milieu du pont qui conduisait au navire, le pont s'écroula tout-à-coup, et ceux qui étaient dessus furent précipités ..... dans le fleuve. Non. L'astre qui préside aux destinées du glorieux étendard n'a pas permis que les chants de notre joie fussent comprimés par un aussi grand malheur et que nous eussions à regretter la vie d'aucun de nos compatriotes. Des canots, qui se le plus heureux hasard se trouvaient sous le pont, recueillirent officiers, soldats et citoyens; quelques uns s'ombrèrent dans [illegible] au endroit où elle n'avait tout au plus que trois pieds de profondeur; et malgré [illegible] ces sabres, ces bayonnettes qui en [illegible], se blessant et se brisant, *personne n'en est blessé*. Ce n'est pas la première fois que des ponts s'écroulent sous le drapeau aux trois couleurs; mais jamais pareil événement n'a moins coûté de regrets à l'humanité. L'angoisse n'a duré qu'un instant: le noble étendard flotte des flots, a reparu aux yeux de tous comme l'arc consolateur d'Iris après la tempête. Dès que le murmure de la foule eut appris à chacun qu'il n'était arrivé de mal à personne, les acclamations recommencèrent, et pour cette fois sans crainte définitivement le drapeau, qui traversa sans autre accident les débris du pont.

Nous donnons ci-après les principaux toasts qui ont été portés au banquet:

Par le Col. Cuvellier.—Au drapeau qui possède l'étonnante propriété de renaître de ses cendres, parcequ'il est celui de la liberté! A ce drapeau que l'on a vu flotter et sur les colonnes d'Hercule, et sur les Pyramides, et sur les tours du Kremlin, et sur les bords de la Baltique.

Par le major Gally.—A Messrs. Guillot et de St. Maurice; on ne pouvait mieux choisir pour porter le *Drapeau Tricolore* en France. Comment leurs cœurs seront joyeux en voyant flotter sur la tour de François 1er., au Hâvre, le Drapeau Tricolore.

Par Mr. Guillot.—A vous tous qui nous députez vers les Parisiens pour leur porter le Drapeau Tricolore, formé par vos mains. A vous tous, Français et Louisianais réunis.

Par Mr. de St. Maurice.—A la France que nous allons fêter pour vous, elle triomphera à l'unanimité de tous ses ennemis.

Par le capt. St. Cyr.—A la mémoire des braves Parisiens qui ont succombé le 30 juillet 1830. Cette mort est digne d'envie.

Par Mr. Jérôme Bayon.—Puisse le Drapeau Tricolore porté en France par Messrs. Guillot et de St. Maurice flotter à jamais avec le bonnet de la Liberté sur le Palais des Tuileries.

Par le capt. St. Cyr.—Aux élèves de l'Ecole Polytechnique, puisse leur exemple être suivi par la nation française.

Par le sergent Magnin.—Au jeune Français qui a porté le Drapeau Tricolore sous l'arc de Triomphe du Carousel.

Par le Col. Cavellier.—Au peuple généreux qui a osé le premier se réjouir de nos succès, au peuple qui a le premier célébré notre affranchissement! Le peuple qui professe de tels sentimens est appelé à de hautes destinées! C'est le peuple américain.

Par Mr. Jean Pierre Arnaux.—Puissent les Etats-Unis vivre en paix avec la France.

Par Mr. Merle.—Aux Français. Puissent-ils achever l'œuvre qu'ils ont si bien commencée.

Par le lieutenant Lanaux.—Aux peuples libres! Les Français ont prouvé qu'ils étaient dignes de l'être.

Après ce toast, le Col. Cavellier se leva et parla en ces termes: "Je viens d'entendre exprimer le vœu que la France soit libre! Elle le sera; qui oserait en douter lorsqu'on connaît les sentimens qui nous animent; mais il nous reste un autre vœu à former, celui de voir l'Espagne et l'Italie briser leurs fers! Elles les briseront: nous leur en avons donné l'exemple."

Par le sergent Magnin.—Aux 5ème. et 3ème. de ligne, à l'armée française toute entière animée aujourd'hui des mêmes sentimens.

Par Mr. de St. Maurice.—A Béranger, le poète national.

Par Mr. Guilot.—Au major d'artillerie Gally, à ses canonniers compagnons d'armes. Que le major n'oublie pas que la joie qui épanouira nos cœurs à notre arrivée en France, ne nous empêchera pas de les sentir se serrer de regret de vous quitter.

Par le Col. Cuvellier—A Wellington. Puisse-t-il vivre assez de temps pour nous donner l'occasion de prendre notre revanche.

Par l'adjudant major. Montmain.—Au commandant Ribetti, et aux braves de la garde impériale.

Par Mr. Trigan de Beaumont.—A Messrs. Guillot et de St. Maurice.—Puissent-ils être reçus à Paris, avec autant de plaisir que nous avons de regret à les voir partir.

Par le Col. Ribetti.—A la brave Légion de la Louisiane, qui par son esprit national est devenue le modèle de toutes les gardes nationales.

Par Mr. St. Cyr aîné.—Aux braves Américains de 76.

Par Mr. Jérôme Bayon.—Au Col. Cuvellier. Puisse la Légion de la Louisiane l'avoir toujours à sa tête, dans la paix comme dans la guerre!

Par le lieutenant Miotton.—Au Général Jackson.

Par Mr. de St. Maurice.—A la chute de tous les tyrans.

Par Mr. Guillot.—Au capt. St. Cyr; à ses Grenadiers d'Orléans, la plus ancienne compagnie de la Légion.

LIBERTÉ! LIBERTÉ!

Gloire à vous, héroïques députés de la France! Gloire à vous, héroïques Parisiens! Gloire à vous, illustre garde Nationale de Paris! Gloire à l'homme vertueux, au grand patriote, au héros si digne d'être encore et toujours à votre tête! à l'homme de Juillet 1776, de Juillet 1789, de Juillet 1830!

Vos frères de la Louisiane ivres de votre joie et de votre bonheur, ont répété avec délire vos chants de gloire et de liberté. Fiers d'avoir été un instant protégé par des nobles couleurs que vous avez si glorieusement relevées, nous avons voulu servir encore ce drapeau de la **GRANDE NATION.** Tout resplendissant du nouvel éclat que vous venez de lui donner, il a paru tout à coup au milieu de nous, à côté de notre bannière étoilée, et sous ce double symbole de Liberté, salué par les acclamations de tout le Peuple et par le canon de nos ARTILLEURS-citoyens, nous avons célébré le triomphe éclatant que vous venez de remporter sur la tyrannie.

Nous avons dit: Choisissons parmi nous des Fils de la Patrie, et envoyons-les à nos frères; qu'ils leur portent cet étendard devant lequel nous nous sommes inclinés, et que nous avons baigné de nos larmes de bonheur. Ils leur diront:— "Les citoyens de la Nouvelle-Orléans et les "Officiers et Soldats de la Légion de la Louisiane vous envoient ces couleurs; ils vous en "font hommage, acceptez-les; qu'elles soient "à jamais un gage de notre respect, de notre "gratitude et de notre admiration; qu'elles perpétuent le souvenir de tout ce que vous avez "fait pour leur mère-patrie; disons plus, pour "l'humanité entière!"

F's. Gaiennié, *Brigadier-Général de la 1ère. Brig. 1ère. division.*
Cuvellier, *Colonel Commandant la Légion.*
J. B. Vignié, *Lt. Col. de Cavalerie.*
L. Gally, *Major du Bataillon d'Artillerie*
G. A. Montmain, *Adj. Maj. de la Légion.*
J. Durel, *Adj. Maj. d'Artillerie.*
C. Maurian, *Quart. Mtre. de la Légion.*
G. Montamat, *Offi. payeur.*
J. Guadiz, *Chirurgien de la Légion.*
F. Nogues, *Adj. sous offi. de la Légion,*
Féraut, *adj. sous offi. du Bat. d'Artil.*
F. Buisson, *Quart. Mtre. du Bat. d'Art.*
A. Desforges, *Enseigne du Bat. d'Artil.*
P. Caillot, *Cornette des Dragons.*
S. S. Pelé, *Cap. d'Artillerie.*
G. Brusé, *Cap. d'Artillerie.*
St. Cyr, *Cap. des Grenadiers.*
N. Mitoin, *Lieut. des Grenadiers.*
A. P. Lanaux, *2d. lieut. des Grenadiers.*
J. Guillot, *Lieut. d'Artillerie.*
D. Augustin, *Lieut. d'Artillerie.*
S. M. Colien, *2d. lieut. d'Artillerie.*
L. A Barbarin, *2d. lieut. d'Art.*
J. Dufour, *Cap. de Voltigeurs.*
M. S. Cucullu, *Cap. des Cazadores.*
P. Gener, *Lieut. des Cazadores*
F. Tolu, *Lieutenant des Tirailleurs.*
E. Carrejoles, *2d. lieutenant des Chasseurs*
F. Sainton, *sergt. maj. d'Artillerie.*
T. Rion, *sergent major d'Artillerie.*
Lucas, *sergt. major des Grenadiers.*
A. Fournier, *mar. des logis des Dragons.*
F. Lubatut, do. do. do.
J. Lassalle, *Sergt. Maj. des Tirailleurs.*
Raphael Perez, *Sergt. Maj. de Cazadores.*
Henry Générally, *Maréchal de logis-chef, des Dragons d'Orléans.*
M. Petit, *Four. d'Artillerie.*
M. Chagus, *Sergt. Maj. des Voltigeurs.*
C. Castères, *sergt. d'Artillerie.*
A. Liotaud, *fourrier des Voltigeurs.*
J. B. S. St. Amand, *Four. d'Art.*
X. Donis, *Serg. des Grenadiers.*
C. Bérolle, *Sergt. d'Artillerie.*
J. Plumard, *Serg. de Voltigeurs.*
J. Huard, *Serg. d'Artillerie.*
P. Arbabert, *sergt. d'Artillerie.*
G. J. B. Labatut, *Brig. Genl. de 1814.*
G. W. Boyd, *Colonel du 1er. Régiment.*
A. A. Suarez, *Lieut. Col. du 2d. Régiment.*
Thomas, *Dr. en M. chirurgien en chef de la 1ère. division de la Milice.*
M. Halphen, *Dr. en médecine.*
Bélot, *Sergt. des Grenadiers.*
J. P. J. de Bar, *Tirailleur.*
A. Dufour, *Grenadier.*
St. Léon, do.
J. Macoin, *Grenadier.*
L. Antoille, do.
A. Blondeau, do.
P. M. Prévost, do.
J. A. Guiot, *Artilleur.*
L. A. Bazon, *Artilleur.*
M. Hubert, *Artilleur.*
G. F. Duclerc, *Artilleur.*
V. Labatut, *Artilleur.*
R. Hébrard, *Artilleur.*
V. A. Michot, *Artilleur.*
V. Jaumazon, *Artilleur.*
P. Peychaud, *Artilleur.*
Charles Hatrel, *Artilleur.*
J. Chevalier, *Artilleur.*
P. Gabaroche Jr. *Artilleur.*
C. Kossellus, *Artilleur.*
R. Guérin, *Artilleur.*
De St. Romes, *Editeur du Courrier de la Louisiane.*
John Gibson, *Editeur de l'Argus.*
Théard jr. *Artilleur et Rédact. de l'Abeille.*
J. G. Bayon, *Editeur de l'Abeille et Chasseur d'Orléans.*
F. Delaup, *Artilleur et Edit. de l'Abeille.*
Jn. Sarpy, *Voltigeur.*
J. Giraudeau—P. Houssseau—A. Magain,
J. Pucheu—A. Delpeuch.
LOUIS BARBARIN, *Vétéran de la garde Nationale Américaine de 76, sous les ordres de nos héroïques* WASHINGTON et LAFAYETTE.
F. Pesperd.—M. Lefebvre,
E. Fauchet, *Grenadier.*
B. Dupérain—A. F. Cougot,
J. Fichaux—G. Marmiche—Bunel,
L. Trignod de Beaumont, *Grenadier.*
B. Pignon, *Artiste.*
C. W. Goodrich—R. Bell—Fretté Jeune,
E. Wiltz, *Chasseur.*
Pégre—J. Joly—A. Rivière—P. Lagues,
P. Clapiet—Duflho jr.
Bd. Dupuy, *Chasseur.*
P. H. Cabon, *Garde d'Orléans.*
A. Miltenberger, *Caporal d'Artillerie.*
Maurin—V. Roumage—A. L. Oger,
Stephen Chiapella, *Voltigeur.*
S. A. Décourtoux, *Cazador d'Orléans.*
J. Tessaint—P. Bison—C. Monrose, *Citoyens Français.*
V. Gouy—Bourgeois de Blenne—Demaurepas, *Citoyens Français.*
Jos. Barthino—A. M. Moctezuma.
De Gi-Marben, *Dragon d'Orléans.*
J. Latter—J. R. Ballard,
H. Coussain, *ancien officier d'Artillerie à cheval.*
F. Layet, *Dragon d'Orléans.*
Chaderson—Martin Blache.
St. Saint-Cyr, *Grenadier.*
Robert Hill, *Chasseur.*
C. Bayon, *Dragon St. Bernard.*
A. A. Garcia, *Cazador.*
L. R. Gaiennié—C. N. Bignare—J. P. Cooper—R. Cochrane.
Wm. Boswell—Carlile Pollock, *Not. Pub.*
D. Thomy—Guilhaume.
B. Turpin, *Légionnaire Cantinier.*
Archibal L. Breecks.
J. P. Arnaud, *Grenadier.*
J. M. Fernandez, *Dragon.*
C. J. Pagnerre—W. R. Knight—John R. Murray—Z. Rouvet—C. Lépousé—A. S. Dumée—L. A. Blanchard—B. Ducourval,
—C. Morel—A. H. Brux—Rodez—A. Lacouture—A. Labourdette.
A. Granier, *Voltigeur.*
S. Rousseau, *Garde d'Orléans.*
C. F. M. Rudes, do. do.
Jean River, *Grenadier.*
L. A Nadaud.
J. R. Vienne, *Artilleur.*
J. Domeval, *Artilleur.*
John McDonough—J. B. Blache.
T. Rion, *Sergt. Maj. Bat. d'Ar. d'Or.*
J. D. Anslaw—Aug. Douce.
A. Vaugeois, *Dr. en médecine.*
Oct. de Armas—B. Wilts.
A. Rivas, *Sergt. des Cazadores.*
José Ruiz, do.
P. S. Arceou.
B. Boisson, *ancien élève de l'école Polytechnique, ex-major de l'artillerie de la Louisiane.*
J. H. Holland.
Hornet—F. Dubuc père.
Irène Patrouillet, *Voltigeur.*
Simon Picotte, *Cazador.*
J. Ducourneau, do.
J. Goldenberg—L. M. Malicia.
P. Guillot, *Artilleur.*
C. G. Ducatel, do.
J. B. Jeannin, *élève de l'école Polytechnique.*
F. F. Lafond, *sous Lieutenant d'Artillerie de Marine; sous-Adjudant de la place Pointe à Pitre en 1815.*
J. D. Gueznon, *Grenadier.*
J. Merle—P. Montamat.
G. Le-Gardeur.
A. Peronin, *Grenadier.*
H. Peychaud, *Artilleur.*
H. U. Sherbune, do.
J W. Hincks, *Grenadier.*
David Olivier Hincks, do.
L. Gener, *Cazador.*
C. Maillot, *Grenadier.*
Boixel, *ex-armurier du 14e.*
Jahauteau—Seraphin Cucullu.
T. De Lanna, *Cazador.*
A. Cuvillier, *Artilleur.*
G. Tournade, do.
H. Gally, do.
M. Hermann, *Tirailleur.*
Martings, *Grenadier.*
J. Liautaud, *Voltigeur.*
G. Bertus, *Sergt. d'Artillerie.*
A. D'Acquin, *Artilleur.*
P. Ducourneau *père.*
J. Maurice, *Sergt. d'Artillerie.*
C. Gyles, Jr.—Newfark,
L. Pegot, *Cazador.*
J. L. Rub, *1er Lieut. 3e. Compagnie de la Milice de la Louisiane.*
P. Bertus, *Garde d'Orléans.*
Wm. Christy, *Notaire public.*
James Loccard.
L. Archambodière, *Artilleur.*
Ribetti, *chef de bataillon, officier de la légion d'honneur.*
Halbran.
D. Macarty, *Garde d'Orléans.*
J. S. Alexandre, do. do.
G. Cruzat, *Grenadier.*
P. Lebert, *Sergt. des Grenadiers.*
A. Prévost, *Grenadier.*
J. J Bardhet; J. Darramon; A. H. Smith
Leroud; J. C. Mafrot.
Gaulhiac, *Grenadier.*
Wm. Brothers, *Rifleman.*
G. Gusman, *Tirailleur.*
Alex. Baron, *Off. de Marine.*
J. C. Bezy, *Grenadier.*
Ernest Morphy, *Artilleur.*
F. Daubert, *Grenadier.*
Jules Balloc—J. M. Vinot—Ml. White—S. W. Elliot—W. S. Lyman—W. M. Galon—E. D'Aspremont—H. Lambart—M. Kand—S. Epervier—L. Willard—G. H. Hunter
A. Dolhonde, *Artilleur.*
P. Goix, *Artilleur.*
Monier, *Ex-aspirant de 1ère. classe.*
Harrison, *Armée des Etats-Unis.*
Morel de Guirsemand.
F. Goldenschmidt—E. Debergue.
Jean Lamothe, *Chasseur.*
J. C. Trinchard, *Artilleur.*
W. H. Barbarin, *Artilleur.*
Chls. Tietzen, *Rifleman.*
Faustin Galbot, *Secrétaire du comte de Moctezuma.*
John Fletcher; P. H. Heruden; Aaron Hagar; François Henry; Thos. Stroud; J. E. Dawney; L. Arnaican; J. Mooney; Pichon; Samuel D. Dixon; John Rollins; Dauvin; Elie Giron; Abraham Mace; Gendron; M. C. Staes; Joseph Thomas; G. B. Lénès; Laurent Balme; Vg. de Bouchel; J. Trotreau; Chls. Strohl; Ls. Rieux; Richard Hovendon; P. Klein; J. B. Giquel; Dr. Sonne; Dr. Formento; M Barra jr.; A. Fernandez; P. D. Henry; F. de Ende; J. Rabassa; T. M'Connell; G. K. Rogers; C. V. Shaumbong; A. Molier; C. Bouhey; Benj. Maudian; Lemée; F. Tessier; J. P. Dessaix; W. Courbière, *ex-officier de Voltigeurs au 28me.*; Brugier; Edm Bernard; Fs. Vigne; Louis Messant; P. Godet; J. Laizer.
J. Duparron *Invalide du 8 janvier 1815.*

— Selon le rapport du commissaire de police du faubourg Ste. Marie, il paraît qu'il y avait hier à l'Hôpital de Charité 197 malades du sexe masculin et 12 femmes; à l'Hôpital de la Marine 34 hommes et une femme; à l'Hôpital de Hybernia-Society 10 hommes, et 9 à l'Hôpital du Docteur Rice.

Pendant le dernier mois (septembre,) il y a eu 93 morts à l'Hôpital de Charité, et 17 à l'Hôpital de la Marine.

EXTÉRIEUR.

SUISSE.—*Berne, 4 juillet.*

Le discours d'ouverture de la Diète fédérale prononcé par S. Exc. M. l'avoyer Fischer, président de l'assemblée, en séance publique, et avant la prestation du serment, s'est borné à des aperçus généraux et à des réflexions patriotiques sur l'heureuse situation de la Suisse, ainsi que sur les devoirs que cet état prospère lui-même impose aux peuples et aux gouvernemens.

En séance close, M. le président a développé le tableau succinct des relations extérieures et intérieures des cantons. Il a exprimé les regrets que laisse la démission de M. le chancelier fédéral, qui, par raison de santé, quitte une place qu'il a honorablement remplie durant une longue série d'années. M. le président a ensuite rendu compte des négociations entamées sur le code pénal des régimens capitulés, ainsi que des satisfactions non officielles sur la part à prendre par les Suisses desdits régimens à l'expédition contre Alger.

Dans la 2ème. séance, M. Mousson fils a été admis aux séances de la Diète, comme suppléant au chancelier fédéral.

L'assemblée s'est ensuite occupée de quelques résolutions projetées l'année dernière, mais suspendues par le refus d'adhésion de divers cantons.

Les cantons de Berne, Uri, Schwitz et Unterwalden ont renouvellé leurs précédentes déclarations concernant le Concordat du 8 juillet 1819 sur les suites du changement de religion; on a, en conséquence, résolu d'en réitérer la demande.

Les cantons de Fribourg et de Schaffhouse ont adhéré au principe que les mariages irréguliers conclus dans l'étranger ne doivent pas être punis de la perte du droit de bourgeoisie, il ne reste plus maintenant que Schwitz, Uri, Unterwalden et Glaris, comme cantons dissidens.

Fribourg et Neuchâtel ont adhéré aux mesures prises contre les vagabonds. Le Haut-Unterwald, le seul des cantons qui n'y ait pas encore adhéré, a en réserve le protocole ouvert.

Les cantons de Schwitz et de Neuchâtel ont donné leur adhésion au conclusum de la Diète, relativement aux peines de bannissement prononcées contre les étrangers. Unterwalden seul a pris l'affaire *ad referendum.*

Le canton de Fribourg, ayant reconnu que l'enrôlement de ressortissans suisses dans des services étrangers non-capitulés, n'emporte pas perte du droit de bourgeoisie, il ne manque plus à ce concordat que l'adhésion du Haut-Unterwald, dont le refus laisse, dans des cas de ce genre, la peine de douze années de bannissement.

Déjà l'année dernière, treize cantons avaient reconnu en principe que, dans le cas où un étranger, enrôlé dans un régiment suisse capitulé, serait, par cela même devenu *Heimathlos*, le canton dans la compagnie duquel il a été enrôlé, devait lui accorder un droit de bourgeoisie. Aujourd'hui six autres cantons viennent d'y adhérer. Uri, Schwitz et Unterwald ont laissé la chose *ad referendum.*

Quinze cantons se sont prononcés contre l'enrôlement d'étrangers; Uri, Schwitz, Unterwald, Glaris et Valais n'avaient d'instructions que pour le *referendum.*

Schwitz, Unterwald, Fribourg, Schaffhouse, Appenzell et Valais n'ont point encore cette année adhéré au concordat tendant à donner un droit de bourgeoisie aux *Haimathlosen.* On a, en conséquence, résolu de leur adresser une nouvelle invitation.

FRANCE.

CAUSE DE LA CHUTE D'ALGER.—*Que faire d'Alger?*

En vers, en prose, dans les temples, au théâtre, chacun s'évertue sur Alger; chacun, dans des vues faciles à pénétrer, tire l'événement à lui. Aujourd'hui, la chûte d'Alger est exaltée comme un triomphe de premier ordre. Naguères on répondait à des craintes exprimées sur les difficultés de l'entreprise: *Que parlez-vous d'un nid de pirates, que quatre coups de canon feront voler en éclats? Si Alger ne se soumet, Alger sera châtié.* C'était un ennemi indigne de la France. Ainsi parle le vulgaire, passant d'un système à l'autre. Nous parvrons autre chose dans la guerre d'Alger. Comme Français, nous applaudissons autant que tout autre au succès, mais il ne nous éblouit pas; notre mémoire qui nous rappelle l'histoire militaire des vingt dernières années de la révolution nous présente de toute exactitude. Nos pensées remontent plus haut et à d'autres sources. Qu'est la guerre d'Alger? un pygmée contre un géant, une cité contre la France, la barbarie contre la civilisation la plus recherchée, la plus avancée dans l'art militaire. L'Afrique et l'Asie incivilisées ne peuvent se mesurer avec l'Occident pourvu de tous les moyens d'une civilisation croissante. L'Afrique et Alger étaient à la France ce que l'Amérique était à l'Espagne, quand celle-ci y apparut armée de foudres inconnues aux habitans de ces climats. Les Arabes fulent nos obus et nos fusées comme les Mexicains fuyaient les mousquets des Espagnols; quelques régimens Français avaient conquis l'Inde, quelques régimens anglais la contiennent dans la soumission. Quinze jours ont suffi pour abattre Alger, étranger à la civilisation française. Croit-on que si l'armée qui couvrait cette place, eût été forte d'Européens, si la population eût été européenne, si les remparts eussent été tracés et défendus par les mains savantes des militaires européens, croit-on qu'Alger eût été réduit dans 6 jours? Quand les croisés allaient s'ensevelir dans la Palestine et dans l'Afrique, la civilisation des Sarrazins surpassait celle des occidentaux d'alors: leurs armes l'emportaient sur les nôtres; le feu grégeois donnait à ces peuples la supériorité que l'artillerie et les fusées à la Congrève ont [illegible] les califes, tels que Saladin, Noradin, et vingt autres, l'emportaient de beaucoup sur leurs adversaires venus des trônes de l'occident; mais la civilisation s'est arrêtée dans l'orient; elle a marché dans l'occident. Avec elle la supériorité a passé et s'est fixée de notre côté. Charles-Quint avait triomphé de Tunis: il échoua devant Alger, mais sous les coups des élémens, et non pas sous ceux de ses ennemis, comme on a vu l'armée française céder aux frimats plutôt qu'aux armes de ses adversaires. Deux années consécutives ont fourni la démonstration de cette insurmontable supériorité que donne la civilisation. En 1829, l'empire ottoman, le Danube, le Balkan n'ont pu arrêter la marche de 50,000 Russes, forts de toutes les armes de la civilisation. En 1830, Alger couvert par 60,000 défenseurs, a dû livrer ses remparts à 30,000 Français, menacés de toutes les intempéries de la mer et du climat.

C'est donc à la civilisation que dans nos sociétés modernes tout se rapporte: c'est d'elle que tout vient, c'est elle qui est à la fois la mesure et la règle de tout. Alger est un nouveau monument de cette vérité: sa chûte est la conséquence et le châtiment de son incivilisation; mais si Alger est une conquête de la civilisation, à son tour celle-ci va en faire une nouvelle au profit de l'humanité: notre âge si décrié, va voir disparaître le brigandage maritime, qui, depuis des siècles, rendait la Méditerranée tributaire de quelques repaires de forbans, comme il a vu disparaître la traite des négres: ce sont deux grands faits honorables pour cette époque, et que l'humanité devra à la philosophie, au libéralisme, qui, mieux qu'elle, sous un autre nom, poursuit la réformation des difformités qui affligent et souillent les sociétés humaines. Est-ce de ces grands et nobles intérêts que l'on s'occupait dans les temps qui sont l'objet de tant d'éloges et de regrets? Mais que faire d'Alger? Question très-oiseuse, car elle est décidée à l'avance. Tout en rendant justice aux écrivains qui s'attachent à établir les droits et les convenances de la France dans cette question, il est bon de leur faire observer que dans de pareils sujets, il n'y a pas à s'occuper d'un seul, mais aussi de ce qui touche les suites et des suites que pourrait avoir la revendication de ces droits et de ces convenances.

Ainsi, dans le cas actuel, on peut demander si la jalouse Angleterre souffrirait un grand établissement français au centre de la Méditerranée, coupant cette mer en deux parties, interceptant la route de Gibraltar à Malte, à Corfou et dans le Levant; si cette possession rendrait ce qu'elle coûterait, si elle serait reconnue par la Turquie, suzeraine d'Alger, et n'exposerait pas à des guerres continuelles avec les populations africaines, comme l'Espagne l'a éprouvé à Ceuta avec les Maures. Charles II, roi d'Angleterre, avait convoité ardemment la possession de Tanger; il s'empressa de s'en débarrasser, comme d'un vampire pour ses finances. Cette question d'Alger rentre dans la grande question de l'ordre colonial, auquel la civilisation, la révolution de l'Amérique et la suprématie maritime de l'Angleterre ont donné une nouvelle face. La France a possédé le Canada, la Louisiane, les Antilles et l'Inde; elle n'a pu les soustraire à l'action d'une puissance politique supérieure à la sienne. La [illegible] dont [illegible] la France éloignée de toute vue d'accroissement: on ne lui a pas pardonné ses grandeurs. Dans ces derniers jours, au parlement britannique, il a été dit qu'on ne lui pardonnerait pas d'y revenir; l'Angleterre applaudit à ses efforts contre ses ennemis intérieurs, elle deviendrait son ennemie au moindre signe d'ambition.

Il faut savoir aimer la France, au risque de lui déplaire, en lui disant la vérité avec ses avantages de sol, de climat, de production, de génie, de population, la France n'a qu'un seul besoin, celui de consolider un gouvernement régulier, d'après les bases immuables d'un véritable ordre social. Là est la nécessité, là est la vraie conquête. Qu'elle soumette ceux qui dans son propre sein, depuis quarante ans, [illegible] en course contre sa liberté, et elle verra si dans l'univers entier, elle a quelque objet à convoiter: du reste, tout sera accompli, quand laissant Alger *à qui de droit*, on aura scellé la porte de ce repaire, on aura fait restituer par son maître le fruit des brigandis sur lesquels il avait fondé sa fortune, et quand on aura transporté sur notre sol les races précieuses d'animaux que nourrissent les rivages africains. Depuis 1814, des ministres bien peu avisés ont fait coloniser quelques parties de la Guinée et de Madagascar. Qu'on compare la recette de ces établissemens avec leurs dépenses: qu'on songe à ce que coûtent en hommes et en argent la Martinique et la Guadeloupe, et qu'on apprenne ainsi ce que valent des colonies, surtout celles qui, par leur importance, sont faites pour exciter beaucoup de jalousies. Il en est des colonies comme des édifices: les devis sont séduisans, mais leur exécution est plus profitable aux entrepreneurs qu'aux propriétaires.

DE PRADT.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS HIER.

Brick Trent, Beauvais, N.-York, H W Barstow
Brick Balfour, Boe, Liverpool, Capitaine.

EXPÉDIÉS AVANT-HIER.

Brick Attakapas, Allen, Philadelphie, J. W. Zacharie & Co.
Goélette Sun, Maura, Apalachicola, capit.
Goélette Pilot, Parry, Franklin, (Attakapas) Andrew Hodge

ARRIVÉS HIER.

Bateau-à-vapeur Ontario, venant de l'habitation Randolph, ayant à la remorque la barge Nevermiss fire, chargée de bois.

Bateau à vapeur Columbia, Mumford, du Bayou Sarch, à C Byrne, avec 394 balles coton, savoir: 118 à Wilkins & Linton; 148 à N. Cox; 22 à ordre; 2 à Reynolds, Byrne & co; 14 à G W Goodrich; 7 à N & J Dick & co; 6 à J Hagan & co; 22 à ordre; divers articles à S W Oakey; P Maurell; F Harris; Walbace, Lambeth & Pope; M Bracon; C Briggs et aux propriétaires à bord—52 passagers à la chambre et 25 sur le pont.

☞ Le bateau de remorque Porpoise, Howren, est parti hier pour la mer, avec le navire Citoyen, et les bricks Trent et Attakapas.

ARRIVÉ AU BASSIN.

Goélette paquebot Elizabeth, Eldridge, avec des planches à J Bastable.

MEMORANDA.

Bateau-à-vapeur St. Louis, Price, en charge à la Trinité pour ce port, devant partir le 1er. septembre.

Les Bateaux-à-vapeur Trenton et New-Jersey devaient partir du même lieu le 10.

Le Saracen, Hammond, parti d'ici pour Liverpool, a été rencontré le 25 août, lat. 42, long. 60.

Les bricks Eliza, Rice; Sabra, Winslow; et Franklin, Morrell, partis d'ici, sont arrivés à Boston le 10 septembre.

Navire Missouri, Norgrave, de Philadelphie

Navire Florida, Tyler, parti d'ici pour le Hâvre, a été rencontré le 1er. sept. lat. 37, long. 69, ayant 20 jours de mer.

LISTE GÉNÉRALE

DES BATIMENS PARTIS OU EN CHARGE POUR CE PORT.

Lieux de Départ.	*Noms des Batimens, Capitaines, et époques de départ.*
É. UNIS.	
New-York	Frances, Rider, 22 sept.
New-York	Kentucky, Jackson, parti 2 sep.
New-York	Mount-Wollaston, Whitney.
New-York	Ohio, Garvin, expédié 9 sept.
New-York	Margaret, ...,
New-York	Jubilee, Chadwick, 20 sept.
New-York	Louisiana, Stoddard, 1er. sept.
New-York	Woodbury, Whelden, incertain
Boston	Cygnet, Fogg, 15 sept.
Boston	Morea, Hammond,
Boston	Grecian, Girdler, 11 juillet
Boston	Hellespont, Pratt,
Boston	Mead,
Boston	Chalcedony, King,
Boston	Margaret, 1er. sept.
Boston	Navarino, Weeks, 20 sept.
Baltimore	Dumfris, Harvey, 20 sept.
Baltimore	Hope, Loring, 11 sept.
Philadelphie	Chandler-Price, Paleske,
Philadelphie	Chester, ..., incertain.
Philadelphie	Commodore Barry, 11 sept.
Philadelphie	Ella, Cole, expédié 9 sept.
Philadelphie	Wm. Henry, Johnson, sous peu
Charleston	May-Flower, King, 22 sept.
Norfolk	United-States, Bell, 1er. oct.
Norfolk	James Monroe, Bush, 10 oct.
Norfolk	Lafayette, Bissel, 10 octobre
Norfolk	Bourne, Banks, 1er. au 10 oct.
Norfolk	Ajax, Bentall, 10 au 20 oct.
FRANCE.	
Hâvre	Helvetia, ..., 20 août.
Hâvre	Bolivar, Welsh, 1er. au 10 sep.
Bordeaux	Vineyard, ..., 10 août.
Bordeaux	James & Isabella, ..., 25 août
Bordeaux	Henry-Astor, Destebecho, 20do.
Nantes	Espasin, Minor, 8 août.
ANGLETERRE.	
Liverpool	Albree, 8th august
Liverpool	Motion, Statare, dét. à St. Michel
Glascow	Java, Jellerson, parti 26 juillet
NORD D'EUR.	
Hambourg	Wyoming, Conlen, 1er. août
ITALIE.	
Gênes	Venus, Depassano, 2 juillet
ESPAGNE.	
Cadix	Lewis, Pike, 4ers. jours d'août

☞ Le soussigné reconnaissant de l'empressement que ses amis et les habitants en général ont mis à lui porter secours à l'incendie qui a éclaté dans sa boulangerie, jeudi dernier, le prie de vouloir bien recevoir ses sincères remercîmens et l'assurance de sa reconnaissance.

2 oct—1 Ls. D'AQUIN.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE Cours de la farine fraîche est aujourd'hui de 6 7 00 par baril: d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de Lundi,) TRISTE NEUF onces de pain pour un escalin.

2 octobre D. PRIEUR. *Maire.